

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	26
Nombre de conseillers absents :	1
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	1
Nombre de votants :	27
Date de la convocation :	16 mars 2026
Date d'affichage :	16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ Gildas, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, LE MIGNOT Daniel, TOUDIC Marie-Evelyne, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, TROGOFF Olivier, BONIZEC Christel, ESNEU Pascal, L'HOSTIS Florence, MARTIN Sébastien, CALLENNEC HUET Edith, LE GALL Pascal, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GUEVELOU Laurent (19h04), LE BALCH Elise, LE POUL Christian, CHARLIER Claire, QUERRIEN Bruno, CLECH Vincent, HADJADJE Valérie, LE GALL Maël (18h52), BICZO Sylviane, BODEVEUR David, NICOL Marie-Noëlle

Absents : BRIER Sandrine

Procurations : BRIER Sandrine à BRIAND Sandrine

Secrétaire de séance : CRENN Méghane

N°2026/38

Institutions et vie politique ***Détermination du nombre d'adjoints***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>21</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>21</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>6</i>

DECIDE la création de 8 postes d'adjoints.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Méghane CRENN

